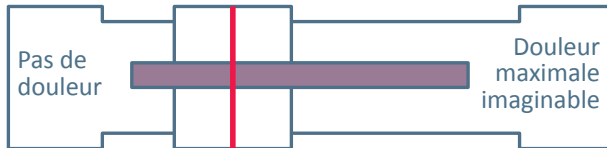


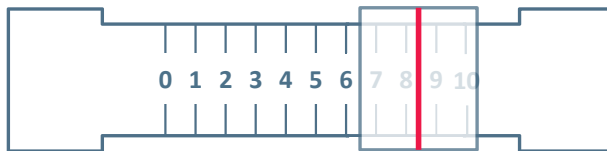
Échelles d'évaluation de la douleur

L'EVA ou échelle visuelle Analogique

Face **PATIENT**

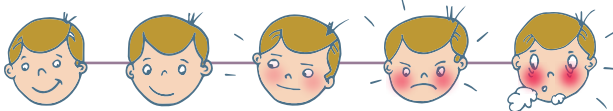


Face **MESURE**



L'ALGOPLUS DOLOPLUS
ou échelle pour personne
âgée non communicante

Échelle pour les enfants



SOULAGER LA DOULEUR

Les antalgiques non morphiniques :

Paracétamol et anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) pour des douleurs légères à modérées, utilisés seuls ou en association

Les morphiniques :

Pour des douleurs sévères.

L'analgésie contrôlée par le patient :

C'est une technique qui permet au patient de s'administrer lui-même un médicament antalgique au moyen d'une pompe programmée par le médecin anesthésiste.

Le bloc nerveux :

Permet l'anesthésie d'un nerf périphérique. Il offre un soulagement efficace des douleurs dans une zone.

Le MEOPA :

Mélange d'oxygène et de protoxyde d'azote.

Existe-t-il des effets secondaires ?

OUI

- Constipation,
- Nausées,
- Vomissement,
- Rétention urinaire,
- Epigastralgies,
- ...

Lorsqu'ils surviennent, on peut les corriger rapidement en adaptant le traitement.

La *douleur* *aigüe* post opératoire

GUIDE PATIENT

Comité de Lutte contre la Douleur



Le soulagement de la douleur vous aidera à assurer votre bien être, à reprendre vos activités plus rapidement, à prévenir les complications liées à l'immobilité.



La douleur

Selon la définition officielle de l'OMS « la douleur est une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle ou décrite dans ces termes ».

Habituellement elle correspond à un signal d'alarme de l'organisme pour signifier une remise en cause de son intégrité physique.

À quel moment une douleur est-elle susceptible de survenir ?

● Pendant l'opération

C'est improbable, vous recevez des médicaments puissants qui suppriment toutes les douleurs.

● En salle de réveil

Votre passage est destiné à vérifier la qualité de votre conscience et à surveiller vos fonctions vitales après l'opération.

Au moment du réveil, il peut arriver qu'une douleur soit présente. Dans ce cas, l'intensité de votre douleur sera évaluée et l'équipe soignante apportera une solution adaptée.

● Dans votre chambre

L'anesthésiste a rédigé une prescription de médicaments contre la douleur qui vous seront donnés à heures fixes par l'infirmière. Les doses seront adaptées en fonction de l'intensité de la douleur ressentie.

Si vous souffrez avant la prochaine prise prévue pour votre antalgique, il sera possible de réévaluer et de compléter le traitement.

● À votre sortie de l'établissement

Une prescription de médicaments contre la douleur vous sera faite si nécessaire.

Quelles autres douleurs puis-je ressentir ?

● Au niveau du cathéter (perfusion)

Sensation de brûlure au passage de certains médicaments.

● Au niveau du pharynx (en cas d'intubation)

Sensation d'échauffement de l'arrière gorge due à l'intubation qui s'atténue en quelques heures.

● Au niveau de la sonde urinaire (si elle est nécessaire)

Ce n'est pas une douleur intense, mais une sensation de brûlure, nausées... La sonde sera retirée dès que possible.

● Par la suite d'autres douleurs peuvent survenir

Par exemple, lors du pansement, lors de la mobilisation (s'asseoir, se lever, marcher) lors des séances de rééducation, lors d'un changement de sonde, lors de la reprise du transit, lors du retrait des drains, des redons, des mèches,....

Comment évaluer votre douleur ?

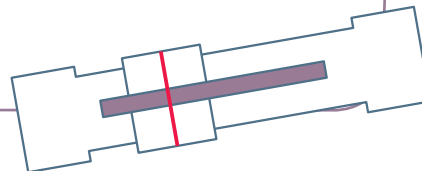
LES ÉCHELLES DE RÉFÉRENCES

L'EVS ou ÉCHELLE VERBALE

Mesure la douleur par des mots (un peu, beaucoup, pas du tout...)

L'EN ou ÉCHELLE NUMÉRIQUE

Mesure de la douleur de 0 à 10.



Vous vous inquiétez de l'intervention et des moments où une douleur serait susceptible de survenir :

L'analgésie post opératoire est une priorité dans l'organisation des soins.

Notre établissement s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atténuer, dans la mesure du possible, les douleurs post opératoires. Des médicaments contre la douleur vous sont administrés systématiquement avant même votre réveil de l'anesthésie puis à intervalles réguliers. Cependant, en raison de votre propre sensibilité, il est possible que des douleurs apparaissent.

Votre participation sera très utile pour nous aider à les contrôler.

RAPPELEZ-VOUS :

Vous êtes la personne la mieux informée sur votre douleur. Chacun a le droit d'être soulagé*. Les douleurs diminuent notre énergie et affectent notre qualité de vie.

*Loi n°2002-303 du 4 mars 2002.



- 45 avenue de Lombez BP 27617
- 31076 Toulouse cedex 3
- Tél. : 05 62 21 31 31
- Fax : 05 62 21 31 32
- www.clinique-pasteur.com

